

Hauts-de-Seine, le 1er octobre 2026

Mobilisations lycéennes : entendre la parole des jeunes, garantir le dialogue et refuser toute violence

Depuis plusieurs jours, des lycéennes et des lycéens se mobilisent pour exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes concernant leurs conditions de scolarisation et, plus largement, leur avenir.

Dans les Hauts-de-Seine comme ailleurs, les difficultés rencontrées dans les établissements sont bien réelles : effectifs dans les classes, remplacement des enseignants absents, manque de personnels éducatifs, médicaux et administratifs, conditions matérielles parfois difficiles, accompagnement à l'orientation et accès à l'enseignement supérieur.

En tant que représentants de parents d'élèves, nous considérons que la jeunesse doit pouvoir s'exprimer, interpeller les pouvoirs publics et faire entendre ses revendications. Le dialogue avec les lycéens doit être privilégié et des espaces d'échanges doivent pouvoir être ouverts dans les établissements afin que leurs préoccupations puissent être entendues et prises en compte.

Nous souhaitons toutefois rappeler un principe essentiel : nous ne cautionnons aucun acte de violence, de dégradation ou de vandalisme.

La mobilisation et l'expression des revendications doivent pouvoir s'exercer dans le respect des personnes, des établissements, des biens publics et privés.

Les dégradations commises dans les établissements ou dans l'espace public ne peuvent être considérées comme une réponse aux difficultés rencontrées par les élèves. Elles pénalisent également l'ensemble de la communauté éducative, au premier rang de laquelle les élèves eux-mêmes. La sécurité des élèves, des personnels des établissements et de l'ensemble des personnes présentes lors des mobilisations doit être garantie.

Dans le même temps, toute intervention des forces de l'ordre doit s'inscrire dans un cadre permettant de préserver la sécurité de chacun et de prévenir l'escalade des tensions.

Notre responsabilité collective est de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix tout en veillant au respect des règles communes et à la protection des personnes et des biens.

L'apaisement ne pourra être durable que s'il s'accompagne de réponses aux difficultés exprimées.

La FCPE 92 appelle donc les pouvoirs publics, les rectorats et les directions d'établissements à ouvrir et maintenir des espaces de dialogue avec les lycéens et leurs représentants.

Parce que l'école doit rester un lieu d'émancipation, de dialogue et d'apprentissage de la citoyenneté, nous voulons une mobilisation entendue, responsable et pacifique, et des réponses à la hauteur des attentes de la jeunesse.

Contact presse : Katalin Lhomme : 06 75 02 73 38